

RCN15 Classe San1



Discipline A/B Dispositions

Commandements supplémentaires

Discipline A

Les commandements supplémentaires du conducteur sont évalués de la manière suivante :

- Jusqu'à 6 commandements supplémentaires maximum qualification « Bon » dans l'évaluation de l'exercice
- plus de 6 commandements supplémentaires - aucune déduction supplémentaire

RCN15 Classe San1



Discipline A/B Dispositions

Discipline A

Si le conducteur de chien prend le chien au collier durant l'exécution d'un exercice, il aura un avertissement par le JP avec une déduction de 5 points.

Dès que le JP a donné le 4^e avertissement, il y a arrêt de la discipline.

La discipline est jugée avec 0 point.

Le travail du témoin est exempt de cette règle.

RCN15 Classe San1



Discipline A/B Dispositions

Terrain

Le terrain devrait être de préférence un forêt. En dernier recours on peut utiliser une zone agricole ou un terrain en jachère. Le terrain doit offrir suffisamment de possibilités de cachettes.

RCN15 Classe San1



Discipline A/B Dispositions

Ordre de départ

L'ordre de départ des participants s'effectue selon la liste de départ. Le participant reste éloigné de la quête jusqu'à qu'il soit appelé.

Un conducteur de chien peut, dans la même quête, prendre le départ avec 2 chiens.

RCN15 Classe San1



Discipline A/B Dispositions

Figurants

Dans la quête, 3 figurants sont placés en position couchée ou assise.

Les figurants ne doivent pas être visibles de la ligne médiane.

Les figurants se tiennent de manière tranquille et restent dans la position indiquée.

Les figurants ont une attitude neutre envers les participants et leurs chiens, ils ne doivent en aucun cas avoir une influence sur le travail du chien.

RCN15 Classe San1



Discipline A/B Dispositions

Figurants

Les figurants doivent offrir à tous les participants de la discipline les mêmes conditions.

Fumer n'est pas autorisé.

Les vestes et couvertures aux couleurs fluorescentes sont interdites.

Les vestes doivent être fermées; aucune nourriture ne doit se trouver dans les poches;

les moyens de communications sont éteints ou déposés à un endroit différent.

RCN15 Classe San1



Discipline A/B Dispositions

Figurants

Ce moyen de communication est exclu pour toute personne en lien direct avec le concours.

Aucune information ne doit être transmise aux conducteurs de chien concernant les positions des figurants sur le terrain de quête.

En quittant leurs places prescrites, les figurants ne doivent en aucun cas laisser sur place des objets de quelle nature que ce soit.

RCN15 Classe San1



Discipline A/B Dispositions

Figurants

Si un figurant est pincé ou abordé de manière agressive par un chien, celui-ci doit l'annoncer au juge de concours.

Les figurants peuvent être remplacés à volonté après chaque chien.

Les figurants sont placés dans le terrain de quête en l'absence du conducteur de chien qui doit effectuer l'exercice.

RCN15 Classe San1



Discipline A/B Dispositions

Objet

L'objet doit avoir les dimensions minimales suivantes

20 x 30 x 50 cm

L'objet doit avoir un poids minimal de 2 kg

RCN15 Classe San1



Discipline A/B Dispositions

Objets

Il doit y avoir 2 objets identiques.

L'objet doit être changé après chaque chien et doit avoir suffisamment d'odeur humaine.

Le commissaire porte sur lui l'objet qui n'est pas utilisé.

RCN15 Classe San1



Discipline A/B Dispositions

Dispersion du gibier

15 minutes avant le premier travail de quête, afin de disperser le gibier, les figurants doivent faire du bruit et taper dans les mains en se déplaçant dans le terrain. Ceci est aussi à effectuer après une interruption du travail de plus de 60 minutes. Comme alternative et sur instructions, 2 coups de feu peuvent aussi être tirés

RCN15 Classe San1



Discipline A/B Dispositions

Position de base

A partir de la ligne de base, le chien peut être mis en position de base pour le premier passage de la quête. Après un succès (personne ou objet) le conducteur a le choix pour une nouvelle recherche de mettre son chien en position de base depuis la ligne médiane ou de l'envoyer en marchant.

RCN15 Classe San1



Discipline A/B Dispositions

Mise en quête

Lors de la première mise en quête, il est autorisé de toucher le chien ou de le tenir au collier une seule fois.

RCN15 Classe San1



Discipline A/B Dispositions

Remise en quête

Le travail de recherche peut continuer à l'endroit de référence afin que le travail s'effectue dans la partie à finir. Dans ce cas, le conducteur de chien revient sur la ligne médiane.

Le chien peut aussi être remis sur la ligne médiane et ceci toujours sous contrôle du conducteur de chien.

RCN15 Classe San1



Discipline A/B Dispositions

Désignation de figurants et d'objet

Le Cch retire le témoin du cou du chien, le chien ne doit pas obligatoirement être assis.

RCN15 Classe San1



Discipline A/B Dispositions

Désignation de figurants et d'objet

Pour montrer, le collier du chien ne doit pas être enlevé. Pour montrer, le chien peut être libre ou avec une longe de 10 mètres, au cours de la discipline, les deux variantes peuvent être utilisées en alternance. Sur un signe acoustique, le chien doit se coucher à une distance de 1,5 m. du figurant ou de l'objet.

RCN15 Classe San1



Discipline A/B Dispositions

Désignation de figurants et d'objet

Dès que le figurant est debout ou que l'objet est ramassé, le témoin doit être remis au cou du chien. Ceci peut se faire dans n'importe quelle position

RCN15 Classe San1



Discipline A/B Dispositions

Support d'aide acoustique

L'utilisation de support d'aide acoustique tel que, par exemple une clochette, qui indique au conducteur l'endroit où se trouve son chien est interdite dans toutes les classes.

RCN15 Classe San1



Discipline A/B Dispositions

Donner de l'eau

Le conducteur a le droit de proposer au maximum deux fois de l'eau à son chien sur la ligne médiane. Le temps continue à tourner.

Le conducteur est lui-même responsable pour l'approvisionnement de l'eau (gamelle). Le club met à disposition l'eau mais elle ne peut pas contenir d'autres substances.